

DEUXIEME PARTIE

REFORMES ET RESTRUCTURATIONS

TITRE PREMIER

RESTRUCTURATIONS SECTORIELLES

Dans le cadre de sa politique de modernisation et de rationalisation de la gestion du secteur des EEP, le Gouvernement met en oeuvre un plan d'action portant aussi bien sur **le secteur public dans sa globalité** que sur **certains secteurs d'activité ou certains organismes** en particulier. Ces réformes et restructurations constituent un ensemble cohérent s'inscrivant dans la ligne de conduite tracée par le Programme du Gouvernement.

Il existe toute une panoplie de mesures qui contribuent à la restructuration : recapitalisation, réduction d'effectifs, rationalisation des charges, tarification, refonte des organigrammes, cession d'actifs hors exploitation, désendettement, rééchelonnement d'arriérés de créances ou de dettes, externalisation de régimes de retraite, sous-traitance ou concession, compensation de sujétions de service public...

En amont, les restructurations des entreprises publiques sont précédées par des diagnostics, des études et des audits internes ou externes qui sont discutés au niveau de commissions impliquant fréquemment la tutelle technique et le management de l'entreprise ainsi que les organes d'administration. Dans les cas de plans sociaux, un dialogue est également instauré avec les partenaires représentant le personnel.

L'instrument privilégié pour formaliser les restructurations est le contrat programme ou le contrat plan qui définit, sur une période pluriannuelle, les engagements réciproques de l'Etat et de l'entreprise et instaure un mécanisme de suivi et d'évaluation.

Les actions menées sont particulièrement centrées sur :

- **les restructurations institutionnelles et stratégiques qui touchent certains secteurs prioritaires** : elles sont dictées notamment par la volonté des Pouvoirs Publics de préparer et de mettre en oeuvre les réformes concernant des services publics ou sociaux tels que les transports, la poste, les télécommunications, l'audiovisuel, l'habitat, le social, le maritime, le portuaire, l'aéroportuaire...;
- **les restructurations opérationnelles et financières qui concernent des entreprises publiques** : pouvant être réalisées dans le cadre de **contrats de programme**, ces actions sont dictées par la nécessité de prendre des mesures visant l'assainissement de la situation de certains EEP jouant un rôle important dans le développement économique national en vue de leur permettre d'accomplir leurs missions sur des bases plus solides ; parmi les organismes concernés on citera en particulier : RAM, ONCF, COMANAV, CAM, CIH, BNDE, SODEA et SOGETA.

Ces opérations sont parfois inscrites dans le cadre de politiques de libéralisations sectorielles. Dans ce cadre, **l'année 2005 a été particulièrement marquée par l'adoption et la publication de lois relatives à de grandes libéralisations sectorielles et de Partenariats Public Privé** :

- Loi n° 55-01 relative aux Télécommunications : Renforcement des attributions de l'ANRT - Redéfinition du Service universel... ;
- Loi n° 77-03 du 7 janvier 2005 relative à la communication audiovisuelle : Cadre juridique de la libéralisation de l'Audiovisuel et adoption d'un statut moderne et souple des organismes publics de radiodiffusion et de télévision ;

- Loi n° 25-02 du 23 novembre 2005 portant création de la Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL) et dissolution de l'ONT ;
- Loi n° 52-03 du 20 janvier 2005 relative à la transformation de l'ONCF en S.A : Consécration du principe de concessionnalisation de la construction et/ou de l'exploitation des infrastructures ferroviaires - Séparation des fonctions commerciale et de régulation - Libéralisation des tarifs ;
- Loi n° 15-02 du 5 décembre 2005 sur les ports: Séparation des fonctions - Transformation de l'ODEP en SA - Création de l'Autorité Portuaire de Régulation... ;
- Loi n° 54-05 du 14 février 2006 sur la gestion déléguée: Garantir la clarté et la transparence des procédures et l'égalité d'accès et de traitement - Prendre en compte les intérêts des usagers et les impératifs de service public...

Les réalisations ainsi que le plan d'action en matière de réformes et de restructurations sont présentées **par secteur.**

